



# L'actualité du Haut Comité

peut être retenu, 20 % si la référence concerne l'ensemble des usagers. Si l'on retient les accidents dans lesquels tous les impliqués ont été explorés, la proportion d'alcoolémies illicites s'élève à 45 % pour les accidents à un seul impliqué et à 28 % pour ceux impliquant deux usagers. Les femmes sont 3,4 fois moins souvent responsables que les hommes d'accidents mortels avec une alcoolémie dépassant le seuil légal. Les variations régionales demeurent importantes mais elles se réduisent. Il est probable que ces variations dépendent à la fois de différences réelles et de différences apparentes provoquées par des différences dans l'application de la loi de 1970, sans que nous puissions faire la part de chacun de ces deux facteurs.

Ces constatations conduisent à répéter les recommandations faites depuis une vingtaine d'années pour certaines d'entre elles :

- il faut améliorer l'application de la loi de 1970 et explorer la totalité des impliqués, sans se contenter de certificats de prises de sang impossibles, en particulier sur le cadavre,
- il faut développer l'usage des éthylotests électroniques qui assurent un dépistage de meilleure qualité que les éthylotests chimiques,
- il faut établir des dénombrements statistiques recherchant les résultats des prises de sang, ce qui n'est toujours pas fait systématiquement.

**Pr Claude Got**  
Chef de service, Hôpital Ambroise Paré

## Le rapport du Haut Comité à la Conférence nationale de santé

Le Haut Comité de la santé publique a remis son rapport à la première conférence annuelle de santé qui s'est déroulée les 2, 3 et 4 septembre à Paris (cf. la rubrique législation : décret n° 96.720).

Le rapport du Haut Comité présente dans une première partie, les tendances récentes de l'état de santé des Français. Il propose ensuite des données sur l'offre de soins et l'utilisation des ressources. La troisième partie est consacrée à l'établissement de priorités nationales et régionales de santé.

La version intégrale du rapport du HCSP « La santé en France 1996 » sera publiée prochainement à la Documentation Française.

**Le Haut Comité déménage**

**HC SP**  
Haut Comité de la Santé Publique  
8, avenue de Ségur  
75350 Paris 07 SP  
Téléphone 01 40 56 79 80  
Télécopie 01 41 56 79 49

**Centre français de documentation en santé publique**  
2, rue Auguste Comte  
92170 Vanves  
Téléphone 01 41 33 33 69  
Télécopie 01 41 33 33 90